Document generated on 07/14/2025 8:10 a.m.

Port Acadie
Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies

L'arrivée des Acadiens au Québec : mythes et vérités

André-Carl Vachon

Number 33, Fall 2020

Le Québec acadien

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1091806ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1091806ar

See table of contents

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)
1916-7334 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Vachon, A.-C. (2020). L'arrivée des Acadiens au Québec : mythes et vérités. *Port Acadie*, (33), 39–62. https://doi.org/10.7202/1091806ar

Article abstract

How many Acadians migrated to Quebec territory between 1755 and 1775? How did these families and individuals get there? How were they received? While the answers differ according to researchers, the arrival of Acadian refugees in New France and the province of Quebec remains shrouded in legend. This article aims to shed new light on these questions, while examining the provenance of the myths surrounding historical facts. Our study uses a database created from Catholic registers for the period mentioned and augmented by consulting the University of Montreal's Programme de recherche en démographie historique *as well as the notarial acts featured in* Parchemin*, a Quebec notarial database covering 1626-1799, developed by the Archiv-Histo Historical Research Society. It is not only a matter of specifying the number and the multiple paths of Acadians who came to Quebec during the Grand Dérangement, but also of identifying the material and socio-political conditions which form the context of this migratory movement at the origin of an important part of the current Acadian diaspora.*

Tous droits réservés © Université Sainte-Anne, 2022

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'arrivée des Acadiens au Québec : mythes et vérités

André-Carl Vachon

Résumé
Combien d'Acadiens et d'Acadiennes ont migré sur le territoire québécois entre 1755 et 1775 ? Comment ces familles et individus s'y sont-ils rendus ? Comment ont-ils été accueillis ? Alors que les réponses diffèrent selon les chercheurs, l'arrivée des réfugiés acadiens en Nouvelle-France et dans la province de Québec demeure voilée de légendes. Cet article a pour but de jeter un nouvel éclairage sur ces questions, tout en examinant la provenance des mythes entourant les faits historiques. Notre étude exploite une base de données constituée à partir des registres de catholicité pour la période mentionnée, et augmentée en consultant le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal ainsi que les actes notariés qui se trouvent dans *Parchemin*, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 de la Société de recherche historique Archiv-Histo. Il s'agit non seulement de préciser le nombre et les multiples parcours des Acadiens venus au Québec pendant le Grand Dérangement, mais aussi de cerner les conditions matérielles et sociopolitiques qui forment le contexte de ce mouvement migratoire à l'origine d'une partie importante de l'actuelle diaspora acadienne.

Abstract
How many Acadians migrated to Quebec territory between 1755 and 1775? How did these families and individuals get there? How were they received? While the answers differ according to researchers, the arrival of Acadian refugees in New France and the province of Quebec remains shrouded in legend. This article aims to shed new light on these questions, while examining the provenance of the myths surrounding historical facts. Our study uses a database created from Catholic registers for the period mentioned and augmented by consulting the University of Montreal's Programme de recherche en démographie historique *as well as the notarial acts featured in* Parchemin*, a Quebec notarial database covering 1626-1799, developed by the Archiv-Histo Historical Research Society. It is not only a matter of specifying the number and the multiple paths of Acadians who came to Quebec during the Grand Dérangement, but also of identifying the material and socio-political conditions which form the context of this migratory movement at the origin of an important part of the current Acadian diaspora.*

Mots clés
Acadie, démographie, diaspora, migrations, mythe, Québec, réfugiés

Keywords
Acadia, demography, diaspora, migrations, myth, Quebec, refugees

Les déportations des Acadiens de 1755 à 1762 ont essaimé les Acadiens dans toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord, en Angleterre, en France ainsi qu'en Nouvelle-France[1]. Après la signature du traité de Paris de 1763, on compte plusieurs tentatives d'implantation des Acadiens dans diverses colonies restées possessions françaises ou même en France, et même dans la nouvelle colonie britannique de la *Province of Quebec*. Depuis la première trame historique écrite par Rameau de Saint-Père, des historiens ont tenté d'estimer la population acadienne durant la Déportation, mais également le nombre d'Acadiens qui ont choisi de se réfugier en Nouvelle-France ou d'immigrer dans la *Province of Quebec* après la guerre de Sept Ans. Or combien étaient-ils en 1755 ? Combien ont migré sur le territoire du Québec actuel ? Cet article propose un survol sur la question du nombre d'Acadiens en 1755 et sur ceux qui ont migré au Québec entre 1755 et 1775. Nous vous présenterons ensuite notre démarche pour identifier ces Acadiens, puis notre analyse de plusieurs textes faisant allusion aux grandes marches mythiques qui auraient mené les Acadiens des colonies britanniques de l'Amérique du Nord vers le Québec. En terminant, nous analyserons le contexte dans lequel les Acadiens ont été accueillis lors de leur arrivée.

Le nombre d'Acadiens

Plusieurs publications présentent des résultats concernant le nombre d'Acadiens en 1755. L'ordre de grandeur varie de 10 000 à 20 000[2]. Cependant, c'est l'étude de Jean Daigle et de Robert Leblanc,

1 Nous connaissons l'ambiguïté du terme « Nouvelle-France ». Certains acteurs de l'époque et certains historiens l'utilisent pour désigner l'ensemble des territoires français de l'Amérique septentrionale, alors que pour d'autres il est synonyme de colonie canadienne, tel qu'indiqué sur plusieurs cartes géographiques : « Nouvelle-France ou Canada ». Nous avons opté pour l'expression « Nouvelle-France », afin d'éviter une confusion anachronique avec le Canada actuel. Nous faisons donc référence au territoire québécois en utilisant l'appellation « Nouvelle-France ». Catherine Desbarats et Allan Greer, « Où est la Nouvelle-France ? », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, nº 3-4, hiver-printemps 2011, p. 31-62.

2 John A. Dickinson, « Les réfugiés acadiens au Canada, 1755-1775 », dans *Études Canadiennes/Canadian Studies*, nº 37, décembre 1994, p. 52, 4e note en bas de page.

datant de 1987, qui est généralement reprise et qui situe le nombre d'Acadiens de cette époque à 13 000[3]. Or en 2005, Stephen A. White a publié une étude, qui reste méconnue, portant sur la population acadienne à la veille de la Déportation. Dans son article, « *The True Number of the Acadians*[4] », il démontre à partir des recensements de l'époque et de divers documents que l'on comptait 14 143 Acadiens. Son résultat correspond également à l'estimation qu'avait faite l'abbé de L'Isle-Dieu en date du 15 janvier 1758, rapportant une population de 14 183 Acadiens dans les quatre colonies existantes en 1755, soit la Nouvelle-Écosse, l'Acadie française, l'île Saint-Jean et l'île Royale[5].

L'autre confusion quant à la démographie acadienne concerne les personnes qui se sont réfugiées en Nouvelle-France entre 1755 et 1763. Le nombre varie habituellement de 1 500 à 2 000, comme le rapporte Dickinson[6]. À ce chiffre, il faut ajouter les Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre qui ont choisi de venir s'installer au Québec, entre 1764 et 1775. Là aussi, le nombre d'Acadiens diffère. Dickinson rapporte dans son étude qu'il varie de 800 à 2 000[7]. Cependant, c'est encore une fois l'étude de Jean Daigle et de Robert LeBlanc qui est généralement reprise et qui situe le nombre d'Acadiens à 800, comme nous l'indique l'article de Denis Vaugeois, « Jacques Degeay, sulpicien », publié en 2013[8]. Alors, combien étaient-ils ?

Pour répondre à cette question, nous avons considéré les propos de Dickinson : « Il faudrait compter les Acadiens arrivés

3 Jean Daigle et Robert LeBlanc, « Déportation et retour des Acadiens », dans *Atlas historique du Canada, vol. I, Des origines à 1800*, sous la direction de Richard Cole Harris, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 198 p. (planche 30).

4 Stephen A. White, « The True Number of the Acadians », dans *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, sous la direction de Ronnie-Gilles LeBlanc, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005, p. 56.

5 *Ibid.*, p. 28.

6 John A. Dickinson, *op. cit.*, p. 55, 18e note en bas de page.

7 *Ibid.*, p. 55.

8 Denis Vaugeois, « Jacques Degeay, sulpicien », dans *Vivre la Conquête à travers plus de 25 parcours individuels*, sous la direction de Gaston Deschênes et Denis Vaugeois, tome 1, Québec, Septentrion, 2013, p. 69.

avant 1755, tous les réfugiés et leurs descendants et les familles des déportés qui s'installèrent au Québec après 1766 pour que cette évaluation soit possible[9]. »

L'une des pistes pour traiter le problème relié à l'identification de l'ensemble des Acadiens émigrés au Québec à partir de 1765 est notamment la réhabilitation des baptêmes et des mariages. Il faut se souvenir que les Acadiens qui ont vécu en Nouvelle-Angleterre entre 1755 et 1775 n'ont pas eu recours aux services religieux catholiques, à l'exception de ceux qui vivaient à Philadelphie. En consultant les registres des églises où ils ont été accueillis, il nous a donc été possible d'identifier 1 309 Acadiens provenant principalement de la Nouvelle-Angleterre ainsi que de la France et de la Martinique. Québec étant généralement à l'époque le port d'accueil pour les migrants qui veulent s'installer dans la province, nous avons pu identifier les Acadiens en procédant à une lecture très attentive du registre de Notre-Dame-de-Québec, où l'on retrouve très souvent le premier acte d'une famille.

Pour identifier tous les Acadiens, il a donc fallu lire soigneusement les registres de toutes les paroisses d'accueil. Certains documents nous ont été très utiles pour connaitre le nombre exact de membres d'une famille : ceux concernant la demande de permission au gouverneur de quitter le Massachusetts, ceux concernant la demande au duc de Nivernais, ambassadeur français, d'être rapatriés en territoire français – liste dressée en 1763 en Nouvelle-Angleterre –, sans oublier ceux comportant le registre des Acadiens emprisonnés en Nouvelle-Écosse. La consultation des actes notariés a également été un atout de taille. Enfin, la vérification de chacune des familles a ensuite été effectuée à l'aide des données du Programme de recherche en démographie historique[10] de l'Université de Montréal.

Tout ceci nous a permis de démontrer que 1 309 Acadiens ont migré au Québec entre 1764 et 1775. La liste complète de

9 John A. Dickinson, *op. cit.*, p. 55, 18e note en bas de page.

10 PRDH, [En ligne] http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/ (page consultée le 2 novembre 2014).

ces Acadiens figure dans notre livre *Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray*[11]. Pour la rédaction de notre mémoire, *Les réfugiés acadiens en Nouvelle-France* (UQTR, 2018), nous avons identifié 1 935 Acadiens qui s'étaient réfugiés entre 1755 et 1763, et ce, à partir de la même méthode. La liste complète de ces Acadiens a été publiée dans notre livre du même titre aux éditions La Grande Marée. À cette publication sera ajoutée une courte liste comportant les corrections et les ajouts à la liste de 1765 à 1775, sans oublier les 104 Acadiens qui ont été libérés de prison en Nouvelle-Écosse au printemps 1764, dont 36 étaient de retour au Québec.

Estimation du nombre d'arrivées des Acadiens entre 1755 et 1775

Auteurs	Les arrivées entre 1755 et 1763	Les arrivées entre 1764 et 1775	Total des arrivées entre 1755 et 1775
John A. Dickinson	1 486 mentionnés dans les registres	897 mentionnés dans les registres	2 383 mentionnés dans les registres
John A. Dickinson[12]	1 900	Entre 750 et 800	Entre 2 650 et 2 700
Jean Daigle et Robert Leblanc	1 500	800	2 300
Pierre-Maurice Hébert[13]	2 000	2 000	4 000
Michel Roy	1 800	Inconnu	Inconnu
André-Carl Vachon	1 935	1 377	3 312

Le mythe de l'arrivée des Acadiens au Québec

Avant de revoir les faits historiques concernant les Acadiens qui ont migré au Québec à partir de 1765, il est important de

11 André-Carl Vachon, *Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray*, Tracadie, La Grande Marée, 2016, 320 p.

12 John A. Dickinson, *op. cit.*, p. 55.

13 Pierre-Maurice Hébert, « L'établissement des Acadiens au Québec », dans *La Petite Souvenance*, 2005, nº 19, [En ligne] http://museeacadien.org/lapetitesouvenance / ?p=1093 (page consultée le 31 mai 2013).

départager ce qui est mythique de la réalité. Plusieurs écrits d'autrefois relatent de grandes marches épiques des Acadiens venus de la Nouvelle-Angleterre pour s'établir au Québec. Ces textes ont-ils des fondements historiques ? Les Acadiens ont-ils réellement marché ? Ont-ils vraiment parcouru les Appalaches avec des charrettes, accompagnés de leurs animaux de ferme ? Ont-ils vraiment pris le temps de trapper le petit gibier ou de pêcher le poisson dans les rivières ? Vous êtes donc invités à revisiter ces récits, plus précisément des extraits – cités ci-après – afin de comprendre s'ils ont une valeur historique ou fantastique.

Parmi les publications les plus récentes figure le livre de Pierre-Maurice Hébert, *Les Acadiens du Québec* (1994). L'ouvrage décrit ces longues marches héroïques. Voici l'extrait où l'auteur fait référence à la caravane d'Acadiens qui vinrent au Québec à pied :

> Cependant, en 1763, plusieurs Acadiens de la Nouvelle-Angleterre entreprennent à leurs risques et périls de venir au Canada. Ils sont quelques centaines dont nous parlent Rameau et Rumilly :
>
> > « Le désir de reconstituer les familles est un mobile essentiel de leurs déplacements. Une caravane s'organise, dès le printemps de 1763, pour gagner la région trifluvienne (Trois-Rivières), au Canada, où des réfugiés acadiens sont déjà établis et groupés. Les voyageurs n'ayant que des haches et des couteaux pour armes, vivent de castors, de perdrix et d'autres animaux pris au piège. La plupart sont nu-pieds…[14] »
>
> Ces Acadiens venaient du Connecticut et de Philadelphie d'où on les laissait plus facilement partir. Plusieurs s'échappèrent du Massachusetts où ils étaient les plus nombreux, mais où les autorités étaient rigides, allant jusqu'à réclamer de l'argent de la Nouvelle-Écosse ou de la France, pour se dédommager des frais de leur détention. On retrouve ces premiers Acadiens de la déportation à L'Assomption, à Laprairie, à Bécancour, à Yamachiche…[15].

14 Robert Rumilly, *Histoire des Acadiens*, tome 2, Montréal, 1955, p. 590. Aussi, François-Edme Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie*, tome 2, Montréal/Paris, Éditions Granger Frères, 1889, p. 206. Pascal Poirier, « Acadiens déportés à Boston en 1755 (Un épisode du Grand-Dérangement) », dans *Mémoires de la société royale du Canada*, vol. 2, section 1, 1909, p. 176-177 ; Édouard Richard, *Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique*, tome 3, Québec/Boston, Henri d'Arles [Henri Beaudé], 1921, p. 485.

15 Pierre-Maurice Hébert, *Les Acadiens du Québec*, Montréal, Éditions de L'Écho,

Ici, l'argumentation[16] d'Hébert repose sur des ouvrages tels qu'*Une colonie féodale en Amérique : L'Acadie. Tome 2* (1889) de François-Edme Rameau de Saint-Père ; *Histoire des Acadiens. Tome 2* (1955) de Robert Rumilly ; « Acadiens déportés à Boston en 1755. Un épisode du Grand-Dérangement » (1909) de Pascal Poirier ; et finalement *Acadie. Reconstitution d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique. Tome 3 : La déportation et au-delà* (1921) d'Édouard Richard. Pour être en mesure d'analyser le texte de Pierre-Maurice Hébert, il est important de consulter les extraits auxquels il fait référence. Les voici.

1er extrait, Rumilly (1955) :

> Le désir de reconstituer les familles est un mobile essentiel de leurs déplacements. Une caravane s'organise, dès le printemps de 1763, pour gagner la région trifluvienne [Trois-Rivières], au Canada, où des réfugiés acadiens sont déjà établis et groupés. Les voyageurs, n'ayant que des haches et des couteaux pour armes, vivent de castors, de perdrix et d'autres animaux pris au piège. **La plupart sont nu-pieds. Ils étaient, dès le départ, épuisés par leur sept, presque huit années d'indicible misère.** On se demande comment des hommes et des femmes ont trouvé la force physique et morale nécessaire pour surmonter de pareilles épreuves[17].

2e extrait, Rameau de Saint-Père (1889) :

> Poursuivons maintenant cette recherche jusqu'en 1766, époque où les Acadiens, profitant de la paix, cherchaient de toutes parts à s'installer d'une manière stable dans les divers cantons où l'on tolérait leur retour [...]. 2 500 étaient passés du Nouveau-Brunswick au Canada, tant par terre que par mer, et **500 vinrent par terre des États-Unis au Canada s'établir au sud de Montréal**, aussitôt après la paix[18].

3e extrait, Pascal Poirier (1909) :

> La caravane prit, pour se rendre à Montréal, où ils avaient résolu d'aller, la route du lac Champlain. On e[û]t pu suivre leurs traces aux croix de

1994, p. 77-78.

16 *Ibid.*

17 Robert Rumilly, *op. cit.*, p. 590.

18 François-Edme Rameau de Saint-Père, *op. cit.*, p. 206.

bois qu'ils laissaient derrière eux sur des fosses péniblement creusées ; **ce qui a fait dire à Longfellow :**

Aux pierres des tombeaux leur histoire est écrite.

Ceux qui parvinrent au Canada s'établirent au sud de Montréal, dans les comtés de Saint-Jean et de Laprairie, le plus grand nombre dans un endroit qu'ils nommèrent pieusement l'Acadie :

… *Et dulcis moriens remitiiscitur Argos*[19].

4e extrait, Édouard Richard (1921) :

Lorsque la paix fut conclue en 1763, sur environ 6 500 Acadiens qui avaient été déportés aux États-Unis, il en restait un peu plus de la moitié. Souvent, ils avaient imploré des autorités la permission de s'éloigner du lieu de leur proscription, mais après la paix leur essor fut irrésistible. **Divers groupes se dirigèrent alors sur le Canada, où ils s'établirent, les uns à l'Acadie, près de Saint-Jean**, d'autres à Saint-Grégoire, Nicolet et Bécancour, dans le district des Trois-Rivières, et d'autres enfin à Saint-Jacques l'Achigan, où ils ont formé des paroisses riches et prospères.

Ceux qui n'avaient pu alors profiter de cet exode, se réunirent trois ans plus tard à Boston, au printemps de 1766, avec l'intention de retourner vers leur Acadie perdue et regrettée.

[…]

L'héroïque caravane qui s'était, dit Rameau, **formée à Boston, avec l'intention de franchir les solitudes du Maine pour retourner en Acadie, se composait d'environ 800 personnes. À pieds *[sic]* et presque sans approvisionnements, ces pèlerins affrontèrent les périls et les fatigues d'un retour par terre**, en remontant les côtes de la Baie de Fundy jusqu'à l'isthme de Shédiac, à travers 600 milles de forêts et de montagnes inhabitées ; des femmes enceintes qui faisaient partie de ce misérable convoi accouchèrent en route ; nous avons connu quelques-uns des fils de ces enfants de la douleur, et c'est de leur bouche que nous tenons le récit que leur avaient transmis leurs pères, nés pendant cette douloureuse traversée[20].

5e extrait, Pascal Poirier (1909) – Celui-ci fait référence au poème fictif *Évangéline*, écrit par Henry Wadsworth Longfellow et publié en 1847 :

19 Pascal Poirier, *op. cit.*, p. 176-177. N. B. La dernière citation latine veut dire : *Et, mourant, se souvient de sa chère patrie*, dans l'*Énéide*, de Virgile.

20 Édouard Richard, *op. cit.*, p. 367-369.

> Jour par jour ils glissèrent vers l'embouchure du fleuve turbulent, s'avançant progressivement sur les sables mouvants, à travers la sombre solitude des forêts ; s'arrêtant nuit par nuit sur leurs bords à la lueur des feux flamboyants de leurs camps[21].

Une question s'impose après la lecture de ces extraits : sont-ils tirés de textes historiques ou de récits épiques ? Il faut savoir que les histoires des Acadiens écrites au 19e siècle sont influencées par des textes bibliques, notamment ceux traitant des trois déportations des Juifs à Babylone, entre l'an 598 et 581 av. J.-C. Les premiers écrits décrivant le départ des Acadiens des colonies de la Nouvelle-Angleterre sont amplement imprégnés des textes bibliques tels l'Exode et le « Cantique de Débora » (chapitre 5, Livre des Juges), où le peuple juif est libéré de l'esclavagisme égyptien lorsqu'il traverse le désert en caravane pour se rendre à la terre promise. Le texte concernant l'arrivée en 1767 des Acadiens en Nouvelle-Écosse, où ceux-ci constatent les ruines de l'ancienne Acadie, est aussi fortement inspiré par le deuxième poème de Job (chapitre 6, Livre de Job). La plupart de ces auteurs ont eu comme professeurs des prêtres ou des religieux qui lisaient quotidiennement des textes bibliques durant les moments de prière. De plus, ces auteurs suivaient des cours de latin lorsqu'ils étaient étudiants. Or cette influence latine se reflète notamment dans l'œuvre de Pascal Poirier, qui fait référence à l'*Énéide*, un poème épique de Virgile datant du premier siècle av. J.-C.

Alors, des textes historiques ou des récits épiques ? Il me semble évident qu'il s'agit plutôt de récits épiques. Comme le déclare Pascal Poirier :

> Tout ceci ressemble à de la fiction ; à un lointain mirage ; à une vision de larmes et de sang apparue en songe dans la nuit, plutôt qu'à un récit sévèrement historique[22].

21 Émile Pingault, *Evangéline, traduit de l'anglais de Longfellow*, Concord, N.H., Joseph Phaneuf imprimeur, 1887, p. 48.

22 Pascal Poirier, *op. cit.*, p. 179.

Les légendaires marches héroïques en provenance de la Nouvelle-Angleterre étaient, dans tous les cas, attribuées aux Acadiens qui s'installèrent à Petite-Rivière-de-Montréal (connue aujourd'hui sous le nom de L'Acadie, Saint-Jean-sur-Richelieu). Au chapitre 17 de son livre, *Les Acadiens du Québec* (1994), Hébert explique son raisonnement :

> Les Acadiens dans le Bas-Richelieu arrivèrent en grande partie à pied, venant des colonies américaines. **Cela nous paraît invraisemblable aujourd'hui, mais c'est pourtant la vérité, si l'on s'en tient aux nombreuses narrations des témoins qui nous furent transmises par les premiers écrivains, comme Napoléon Bourassa, Jean-Baptiste Allaire,** etc.
> […]
> Désilets écrit que certains « espéraient trouver des vaisseaux qui les transporteraient au Canada... », mais qu'après deux ou trois ans de vaine attente, ils vinrent « à travers la forêt [23] ».

Que dit Napoléon Bourassa sur la question dans *Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé*, publié en 1866 ? Voici ce qu'on peut lire dans son prologue :

> Il serait difficile aujourd'hui de les recueillir [les histoires] dans leur exactitude primitive : malgré que la source en soit peu éloignée, il s'y est évidemment introduit, **beaucoup de versions étrangères et invraisemblables** ; elles ne peuvent donc trouver place que dans le **recueil des légendes de mon village**.
> […]
> Le récit que je vais offrir aux lecteurs de la *Revue* **résume les impressions vagues** qui me sont restées de tous ceux que j'ai entendus dans mon enfance sur les Acadiens
> […]
> M'étant engagé à **faire une œuvre d'imagination**…
> […]
> Virgile a chanté dans l'Énéide les origines merveilleuses de Rome ; moi, je vais narrer celles de mon village[24].

23 Pierre-Maurice Hébert, *op. cit.*, p. 295.

24 Napoléon Bourassa, *Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé*, Montréal, Eusèbe Senécal éditeur-imprimeur, 1866, p. 7-8.

Voilà donc un élément supplémentaire pour démontrer que les marches héroïques entre New Haven (Connecticut) et Saint-Jean-sur-Richelieu sont issues de l'œuvre d'imagination de Napoléon Bourassa, tirée d'histoires aux **versions invraisemblables** qu'il a recueillies, et le **résumé des impressions vagues** qui lui sont restées. Comme Pascal Poirier, il a aussi été influencé par l'Énéide de Virgile.

Quant à Jean-Baptiste Allaire, dans son *Histoire de la paroisse Saint-Denis-sur-le-Richelieu*, publié en 1905, il cite littéralement Napoléon Bourassa (*Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé*)[25].

Ce qui nous éclaire sur le fait que plusieurs auteurs ont pris à la lettre ces récits sur l'arrivée des Acadiens à L'Acadie, Saint-Jean-sur-Richelieu. En réalité, ils furent inspirés par des textes bibliques, par l'*Énéide* de Virgile, par *Évangéline* de Longfellow ainsi que par l'œuvre d'imagination qu'est *Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé* de Napoléon Bourassa. Manifestement, ces textes ne doivent pas être considérés comme historiques, mais bien comme des récits épiques, et donc du domaine des légendes acadiennes.

Il existe aussi une autre version de ces marches légendaires, soit celle de Bona Arsenault – inspirée de celle d'Antoine Bernard –, dont voici deux extraits :

> *Extrait de Bona Arsenault (1994)*
> En 1768, un important groupe de réfugiés acadiens, revenus de la Nouvelle-Angleterre par le Vermont, fondait la paroisse de L'Acadie, près de Saint-Jean-d'Iberville. Ils s'étaient alors installés sur la vaste seigneurie de Longueuil, appartenant au capitaine Alexandre Grant, qui en avait hérité de son épouse, Charlotte LeMoyne[26].
>
> *Extrait d'Antoine Bernard (1935)*
> Douze autres familles, arrivant à pied du Vermont, s'arrêtèrent sur les bords de la Petite Rivière de Montréal pour y fonder la paroisse de L'Acadie[27].

25 J.-B.-A. Allaire, *Histoire de la paroisse Saint-Denis-sur-le-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, imprimerie du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 1905, 2e note en bas de la page 98 et la suite qui se trouve à la page 99.

26 Bona Arsenault, *Histoire des Acadiens*, Québec, Éditions Fides, 1994, p. 241.

27 Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne. 1755-1935*, Montréal,

La grande différence dans la version d'Arsenault et de Bernard, c'est le passage des Acadiens par le Vermont. Est-ce plus réaliste ? Non.

Comment se fait-il que ces auteurs aient repris et perpétué ces marches légendaires ? Voyons un extrait de Pierre-Maurice Hébert, celui où il présente son argumentation concernant l'arrivée des Acadiens dans le Haut-Richelieu :

> Désilets écrit que certains « espéraient trouver des vaisseaux qui les transporteraient au Canada... », mais qu'après deux ou trois ans de vaine attente, ils vinrent « à travers la forêt[28] ».

Selon Pascal Poirier, « [i]l y avait dans le port de Boston des vaisseaux en partance pour Halifax et Québec, qui pouvaient très bien les prendre à leur bord[29] ».

Cela semble indiquer que la recherche pour trouver les bateaux dans les archives et les journaux de l'époque n'a pas été faite, et ce, sans doute à cause des difficultés liées à l'accessibilité aux documents de recherche. Pourtant, pratiquement tous les journaux de l'époque dans les diverses colonies britanniques comportent une chronique *Custom House*, c'est-à-dire des douanes, où nous trouvons les entrées et les départs des bateaux ainsi que le nom du capitaine et du navire. Voici un bel exemple d'une arrivée en 1774 :

> Mardi dernier le matin [28 juin] arriva de Boston, le Bateau l'Expedition de Londres [Sloop *London Expedition*], Capt. [Nicolas] Chevalier, avec 27 Acadiens, qui viennent s'établir ici[30].

Comme nous pouvons le constater, les Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre sont bel et bien venus au Québec par bateau et non à pied, ainsi que le prétendent plusieurs auteurs. Néanmoins,

Les Clercs de Saint-Viateur, 1935, p. 429.

28 Pierre-Maurice Hébert, *op. cit.*, p. 295.

29 Pascal Poirier, *op. cit.*, p. 175.

30 Extrait de *The Quebec Gazette* daté du 30 juin 1774, dans la chronique *Custom House*, [microforme] Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, Central Microfilm Unit, 1977.

tous ne sont pas du même avis, comme le démontrent les extraits ci-dessous :

> *Extrait de François Lesieur-Desaulniers (1908)*
> [Il] arriva au nord du fleuve Saint-Laurent, à Yamachiche, avec les Acadiens venus là, vers 1767. La tradition veut que les Acadiens de Yamachiche désertèrent les côtes de la Nouvelle Angleterre et **vinrent en bateau, à Québec**, puis se rendirent à Trois-Rivières, à Yamachiche et dans les paroisses environnantes[31].

> *Extrait de Monseigneur Louis Richard (1907)*
> [A]près avoir constaté qu'aucun **des vaisseaux chargés de nombreux exilés, rapatriés au Canada durant l'été de 1767**, n'avaient pas ramené [*sic*] les deux frères[32].

> *Extrait de Normand Brouillette, Pierre Lanthier et Jocelyn Morneau (2009)*
> Contrairement au mythe véhiculé, leur voyage ne s'est pas déroulé dans des conditions misérables. **Plusieurs ont fait le trajet par bateau à leurs propres frais**, ce qui suppose la disponibilité d'un certain capital. Avant de venir dans Lanaudière, [ces familles] ont transité par la ville de Québec[33].

D'après nos recherches, les Acadiens ont embarqué dans des bateaux à partir de ports commerciaux de la Nouvelle-Angleterre pour ensuite se rendre au port de Québec. De là, ils ont été accueillis, puis envoyés dans les seigneuries qui avaient été désignées et où se trouvaient des terres disponibles pour y construire leur maison.

Nous avons la chance d'avoir le récit de l'une de ces traversées. Il s'agit d'une lettre de Pierre Préjean, époux de Marguerite Brun, l'un des 240 passagers du brigantin *Pitt* qui a quitté New London, Connecticut et qui est arrivé le 31 juillet 1767 au port de Québec. Un extrait a été publié une première fois dans *The Connecticut*

31 François Lesieur-Desaulniers, *Les vieilles familles d'Yamachiche*, tome 4, Montréal, A.-P. Pigeon imprimeur, 1908, p. 80.

32 Louis Richard (Monseigneur), *Les familles acadiennes de la région de Trois-Rivières*, Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1990, p. 187. N. B. Ce manuscrit a été écrit à l'automne 1907.

33 Normand Brouillette, Pierre Lanthier et Jocelyn Morneau, *Histoire de Lanaudière*, Québec, Presses de l'Université Laval/INRS, 2009, p. 179.

Gazette, le vendredi 18 septembre 1767, et une seconde fois dans *The Connecticut Courant*, le lundi 28 septembre 1767. Le voici :

> NEW LONDON, 18 septembre
> Mardi dernier est arrivé ici le capitaine Richard Leffingwells à bord du brigantin *Pitt*, après 37 jours de navigation en provenance de Québec. Il y transporta d'ici [au Connecticut], en juin dernier, 240 Français neutres. Il les a tous débarqués en toute sécurité à Québec, à l'exception d'une femme qui était malade et entièrement impuissante avant qu'il lève l'ancre. – Ils ont été bien reçus : – Comme on le voit par la suite dans l'extrait d'une lettre de Peter Preshon [Pierre Préjean], leur prêtre[34] (qui a voyagé avec eux), adressée au propriétaire du brigantin, à Norwich, datée du 8 août 1767, Québec :
>
> > *Monsieur,*
> > *Nous sommes maintenant à Québec, après 35 jours de navigation ; mais le voyage n'a pas semblé long pour nous, puisque nous avions un bon capitaine, un bon lieutenant et un bon équipage ; car si nous avions eu un équipage de notre propre nation, nous n'aurions pas eu un meilleur voyage. Nous avons souvent occupé ses quartiers sur le pont, il a donc dû diriger le bateau dans un espace limité, mais il n'a jamais dit un mot de travers, ni de la part de l'équipage, pendant tout le trajet. Nous avons été mieux accueillis ici que nous nous attendions, on nous a donné un mois de provisions, et on nous a dit que nous n'allions pas souffrir*[35]*.*

Nous avons répertorié 21 navires provenant de la Nouvelle-Angleterre emmenant 1 192 Acadiens qui désiraient s'établir au Québec entre 1765 et 1775. Trois autres navires sont venus de Nouvelle-Écosse avec à bord 22 passagers acadiens, trois autres de France en transportaient 83 et un autre de Martinique, 12, et ce, pour la même période. La liste complète est également présentée dans notre livre : *Les Acadiens déportés qui acceptèrent l'offre de Murray*. Nous avons créé une liste similaire concernant les Acadiens qui sont venus se réfugier en Nouvelle-France entre 1755 et 1763,

34 En fait, P. Preshon était un laïc désigné pour célébrer les mariages. Il n'était pas un prêtre.

35 Texte traduit par l'auteur. Source : *The Connecticut Gazette, Genealogybank, NewsBank, inc.*, [En ligne] http://www.genealogybank.com/gbnk/newspapers/ (page consultée le 16 juin 2015).

celle-ci se trouve dans notre livre : *Les réfugiés et miliciens acadiens en Nouvelle-France*[36]. De plus, en 1764, 104 Acadiens sont venus s'installer sur la Côte-du-Sud, au Québec, en remontant le fleuve Saint-Jean, d'où 36 étaient de retour. Il faut donc additionner ces 68 Acadiens au 1 309. Ce qui fait un total de 1 377 Acadiens pour la période de 1764 à 1775.

Contexte de l'accueil des Acadiens en Nouvelle-France

C'est dans ce contexte de guerre coloniale que des centaines d'Acadiens sont venus se réfugier en Nouvelle-France. « Ils viennent par leur misère augmenter encore la nôtre[37] », écrit Bougainville. En effet, les mauvaises récoltes et les difficultés d'approvisionnement des vivres importés de France ont causé la famine, notamment à l'île Saint-Jean, ce qui a poussé les autorités à les envoyer en Nouvelle-France. Montcalm écrira : « Il nous est arrivé cent trente-sept Acadiens de l'île Saint-Jean, qu'on nous a envoyés parce qu'on ne sait plus comment les y nourrir ; la récolte y a manqué ainsi qu'en Canada[38]. »

En 1757, les Acadiens sont accusés d'avoir transmis la variole aux Canadiens. Est-ce vraiment le cas ? Car nous pouvons lire dans les annales des Ursulines que les Acadiens ont attrapé la variole une fois rendue à Québec. Ce seraient les soldats britanniques capturés au fort Georges (Guillaume-Henri/William-Henry), et emprisonnés à Québec, qui auraient propagé l'infection dans la population.

> Les pauvres accadiens ne pouvant plus restes sur leurs biens pour la pesse actions que les anglois leurs faisaient sur tout pour la religion [.] sont venus à québec pour se mettre à couvert de leurs vération y trouvant la famine [.] on ne peut exprimer à qu'ils ont à souffrir [.] la misere en fait

36 André-Carl Vachon, *Les réfugiés et miliciens acadiens en Nouvelle-France.* 1755-1763, Tracadie, La Grande Marée, 2020, 333 p.

37 Amédée-Edmond Gosselin, « Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756, le 15 mars » (Louis-Antoine de Bougainville), dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour l'année 1923-1924*, Québec, 1924, p. 312.

38 Henri-Raymond Casgrain, *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1895, p. 317.

> mourir un grand nombre joins à la picotte qu'ils n'avaient point eu en leur pays et qu'ils ont maintenant [.] c'est un objet d'autant plus digne de compassion qu'on se voit hors d'état de les soulager [.] des familles entieres ont eté détruites [.] on est obligé de les mettre plusieurs dans une même biere [cercueil[39]] n'ayant pas le moyen de faire autrement [.] ces pauvres exilés vivant dans une inoncence qui tient de la primitive église [.] ils portent une croix si pesante avec une résignation qui charme tout le monde [.] jamais le pays ne s'est trouvé dans une pareille situation[40].

Quant à Desandrouins, il rapporte dans son journal que les Amérindiens qui les ont aidés lors de l'attaque du fort Georges y ont contracté la variole.

> Grande agitation, dit-il, dans l'esprit des « Sauvages des Pays d'en Haut. Tous ces peuples, ayans descendus l'année dernière pour le siège du fort Georges, ont rapporté la petite vérole dans leur pays qui y a fait des ravages étonnans. Ces peuples soupçonneux ont imaginé que les François ne les avoient attirés que pour les faire périr par la maladie[41]. »

Par ailleurs, le notaire royal Aumasson de Courville, dans ses *Mémoires du Canada*, rapporte que des Acadiens ont été victimes de fraudes de la part de Bigot. Après avoir tout perdu en Acadie, ils allaient perdre également ce qui leur restait. C'est ce qu'explique de Courville : « Les Acadiens qui se rendirent à Québec, [*sic*] apportèrent avec eux beaucoup de billets : M. Bigot, qui ne vouloit pas multiplier

39 *Dictionnaire de Trévoux* (édition lorraine), vol. 1, Nancy, Pierre Antoine, 1740, p. 1033 : « Bière : Cercueïl de bois pour mettre un mort ».

40 MQ,1/E,001,001,003,002,0001, Annales du Monastère des Ursulines de Québec 1639-1822, p. 237. N. B. Il n'y a pas de date pour le texte. Toutefois, à la page suivante, la date est le 9 août 1757. À la page 235, il est écrit : « Sur la fin de l'année 1756. » À la page 236, il est écrit : « Cette année 1757. » Après le paragraphe cité, l'annaliste des Ursulines écrit : « [D]és les premieres nouvelles que nous avons eue de france cette année. » Nous déduisons que ce texte a donc été écrit entre janvier 1757 et le 22 mai 1757. En effet, selon le journal de Bougainville, les premiers navires venus de France sont arrivés « [l]e 22 [mai 1757] ». Il rajoute : « Nouvelles enfin à 10 h ½ du matin de bâtimens arrivés à Québec. » Amédée-Edmond Gosselin, *op. cit.*, p. 321.

41 Charles-Nicolas Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729-1792. Guerre du Canada 1756-1760. Guerre de l'indépendance américaine 1780-1782*, Verdun (Québec), imprimerie Renvé-Lallemant, 1887, p. 135-136.

les lettres d'échange, et déroboit, le plus qu'il pouvoit, à la Cour, les énormes dépenses qui se faisoient[42]. » Alors que le *Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada, le 10 décembre 1763* démontre que Cadet, le munitionnaire général des vivres en Nouvelle-France, et Brassard Deschenaux, secrétaire de l'intendant Bigot, auraient rationné les réfugiés acadiens, tout en déclarant avoir remis la portion complète et prévue. Cette fraude, selon le *Jugement*, s'élevait à 40 mille livres.

Quelques écrits nous donnent un aperçu de l'accueil et de la perception des Canadiens lorsque les Acadiens sont arrivés au port de Québec entre 1755 et 1763. Les deux premiers nous proviennent de M^gr^ Henri-Marie Dubreil de Pontbriand. Le premier texte est un mandement envoyé dans toutes les paroisses de la Nouvelle-France. L'évêque de la Nouvelle-France exhorte ses fidèles à la prudence, citant l'exemple de ce qui s'était passé en Acadie un mois et demi[43] après la Déportation, soit le 15 février 1756. Les nouvelles de l'ancienne colonie française font craindre le pire aux habitants de la Nouvelle-France. Seront-ils déportés à leur tour s'ils perdent une éventuelle guerre avec l'Empire britannique ?

> La conduite qu'ils tiennent à l'égard des peuples de l'Acadie, nous annonce ce que nous devrions craindre, s'ils étaient victorieux. Les Acadiens, sur le sort desquels nous ne pouvons assez nous attrister, ont été tout à coup désarmés et appelés sur des prétextes spécieux dans différents forts ; ils y viennent avec confiance, et à peine y sont-ils arrivés qu'à l'instant ils y sont arrêtés, emprisonnés et de là transportés dans des pays éloignés et étrangers. Les femmes éplorées se retirent avec leurs enfants dans les bois, exposées à l'injure des temps, et aux suites funestes d'une disette presque générale, sans secours et sans soutien, maux qu'elles préfèrent au danger de perdre leur foi. Cependant l'ennemi en enlève un certain nombre ; pour intimider les autres, il menace de mettre les maris en une espèce d'esclavage ; quelques-unes effrayées de cette menace se rendent

42 Société littéraire et historique de Québec, *Mémoires sur le Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760*, p. 83-84.

43 20 décembre 1755, départ de 232 Acadiens de la région des Mines en direction de la Nouvelle-Angleterre. Paul Delaney, « Chronologie des déportations et migrations des Acadiens (1755-1816) », dans *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 36, n^o^ 2, septembre 2005, p. 65.

> au lieu de l'embarquement ; le plus grand nombre dépourvu de tout se réfugie sur nos terres ; les villages sont brûlés, les églises ont le même sort, on n'épargne que celles qui doivent servir de prison à ceux qu'on n'a pu embarquer ; les pasteurs sont saisis avec violence et renvoyés pour toujours[44].

Ensuite, dans une lettre adressée au missionnaire François LeGuerne, en 1756, nous apprenons que les Acadiens ne veulent pas s'établir en Nouvelle-France. Selon l'évêque, ils espèrent retourner dans leur patrie en Acadie :

> Le sort des acadiens maflige à en juger par ceux qui sont icy ils ne veulent pas demeurer parmis nous ils esperent toujours qu ils pouront retourner[45].

Une autre lettre, celle du commissaire ordonnateur des guerres en Nouvelle-France, André Doreil, datée du 22 octobre 1757, traite également de l'accueil et la perception générale à l'égard des Acadiens. En effet, Doreil s'inquiète de la capacité de la colonie à nourrir toutes les personnes nouvellement arrivées, soit les réfugiés acadiens, les Amérindiens ainsi que les prisonniers britanniques.

> En réfléchissant sur La Situation actuelle de cette Colonie, Peut on Demander une augmentation de Bouches II faut esperer que l'on sera plus attentif qu'on ne La ete cette Année a envoyer de puissans secours en vivres Et a ne pas se reposer sur La prévoyance. Et Les Engagements d'un munitionnaire establi du premier Janvier seulement Et qui en debutant a osé Compter presque specialement sur la recolte d'un pays ou en Comprenant les accadiens Refugiés Laugmentation de sauvages les prisonniers anglois Il a eu Neuf a dix mille bouches de plus qu'a L'ordinaire a nourrir on ne blame seulement pas ce munitionnaire[46].

---

44 Henri Têtu et Charles-Octave Gagnon, *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, vol. 2, Québec, Imprimerie générale A. Côté et Cie, 1888, p. 105-110.

45 AAQ, 20 A, Évêques de Québec, I : 57. Lettre de M^gr^ Henri-Marie Dubreil de Pontbriand à « Monsieur Guern » prêtre, missionnaire à Bélair vers Cocagne, L'Acadie, Québec, 28 juillet 1756.

46 Antoine Roy, « Lettres de Doreil » (André Doreil), dans *Rapport de l'archiviste de Québec pour l'année 1944-1945*, Québec, 1945, p. 114.

Un autre texte date du mois d'août 1758, soit la troisième année de la guerre de Sept Ans, qui semble commencer à peser lourd sur les Canadiens. Le maréchal Desandrouins y compare les Canadiens, devenus voleurs pendant cette guerre, aux Acadiens, des plus vertueux.

> Au reste, le mal ne s'étend pas aux seuls employés dans les postes. Il n'est pas de simple habitant qui se fasse le moindre scrupule de voler le Roy. Ils prétendent qu'ils ne font que prévenir l'avidité des voleurs comme eux, mais plus puissans ! En sorte que ce peuple, dont les pères étoient universellement gens d'une telle probité, que tout sembloit commun parmi eux, et qu'il n'y avoit de serrures ny aux portes des maisons, ny aux armoires, comme cela a lieu encore chez les Acadiens qui portent la vertu au plus haut degré ; ce peuple, dis-je, est devenu fourbe, intéressé et voleur du bien du Roy et, à son défaut, de celuy des particuliers, tant est puissante la force de l'exemple pour nous entraîner dans le crime[47].

Nous pouvons lire dans les « Papiers » du chevalier de La Pause que près d'un mois avant la bataille des plaines d'Abraham, des Canadiens craignent de subir le même traitement que les Acadiens, soit d'être déportés. Selon la lettre à laquelle il fait référence, les Acadiens ont été déportés parce qu'ils étaient considérés comme des sujets révoltés. Auraient-ils été influencés par le mandement de l'évêque du 15 février 1756[48] ?

> Le 18 [août 1759] [...] On fit mention ce jour-là d'une lettre interceptée du g^al^ Holf (Wolfe) au curé de l'Ange Gardien par laquelle il lui mande que c'est à tort que les Canadiens s'attendent à recevoir les mêmes traitements que les Acadiens qui ne sont pas en cas de se comparer avec eux, qu'ils regardent les uns comme des sujets du Roy de France et les autres comme des sujets révoltés[49].

47 Charles-Nicolas Gabriel, *op. cit.*, p. 133-134.
48 Henri Têtu et Charles-Octave Gagnon, *op. cit.*, p. 105-110.
49 Pierre-Georges Roy, « Les "Papiers" La Pause », dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour l'année 1933-1934*, Québec, 1934, p. 119-120.

Contexte de l'accueil des Acadiens dans la *Province of Quebec*

Le contexte est complètement différent pour les Acadiens qui viennent s'établir dans la nouvelle colonie britannique qu'est la *Province of Quebec*. Premièrement, la guerre de Sept Ans est terminée. Ils arrivent donc dans un contexte de paix. De plus, ce n'est qu'à partir de la publication de la proclamation du gouverneur de la *Province of Quebec*, James Murray, datée du 1er mars 1765, que les Acadiens de la Nouvelle-Angleterre commencent à arriver au port de Québec. Cette proclamation avait pour but d'attirer de nouveaux immigrants en leur offrant 100 acres de terre ainsi qu'un congé de taxes pendant les deux premières années, soit le temps de défricher leur nouvelle terre. Le journal *The Quebec Gazette*, acheté par des marchands ou par des membres de l'équipage, a été apporté par les bateaux en Nouvelle-Angleterre. C'est ainsi que la nouvelle s'est propagée dans les communautés acadiennes. Nous pouvons alors imaginer l'enthousiasme des Acadiens, déportés depuis dix ans dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, d'obtenir des terres dans la *Province of Quebec* et de retrouver des membres de leur famille ou de leur communauté initiale.

Peu de temps après l'arrivée des premiers Acadiens, le 31 août 1766, ceux-ci ont réclamé ce qui avait été offert par Murray. La demande a donc été discutée lors de la séance de la Chambre du Conseil de Québec, le 8 septembre. Il a été conclu qu'on devait fournir un mois de provisions aux nouveaux immigrants et informer les seigneurs pour qu'ils puissent les accueillir. Voici la résolution du conseil :

> Le Conseil s'est réuni en ce jour pour lire une requête d'un certain nombre d'Acadiens récemment arrivés de la province de la Nouvelle-Angleterre, des suites d'une lettre de son excellence le gouverneur Murray qui leur a été adressée en avril dernier, en réponse à une requête des Acadiens datée du 28 février 1766.
>
> Le Conseil est d'avis qu'un ordre devrait être donné au commissaire du Roi de distribuer des provisions à ces Acadiens, étant du nombre de quatre-vingt-dix hommes, femmes et enfants, des provisions pour un mois et qu'une annonce devrait être publiée, informant les différents

> seigneurs de cette province de l'arrivée de ces gens, afin qu'ils puissent, sans perdre de temps, s'entendre avec eux pour les établir sur leurs terres aux meilleures conditions possibles.
>
> Résolu qu'un ordre soit donné au commissaire, c'est-à-dire de fournir une ration complète aux hommes et aux femmes, et une demi-ration aux enfants.
>
> Signé : H. T. Cramahé[50]

Le 15 septembre 1766, le Conseil a fait publier un avis dans *The Quebec Gazette* pour annoncer l'arrivée des Acadiens à la population, mais surtout aux seigneurs afin que des terres leur soient attribuées.

> AVERTISSEMENTS
>
> De la Chambre du Conseil, à Québec, le 8 Septembre, 1766.
>
> Vu qu'il y a un nombre d'Acadiens arrivé depuis peu de la Nouvelle-Angleterre, avec intention de prendre des terres et de s'établir dans cette Province : Le Conseil de Sa Majesté a ordonné d'en donner cet avis aux différens Seigneurs, à fin qu'ils puissent s'accommoder avec ces Acadiens pour établir les terres non concédées de leurs Seigneuries. N.B. Il est ordonné de leur distribuer des provisions pour un mois, [illisible] des Magazins du Roi, pour les soutenir jusques à ce qu'ils puissent se pourvoir comme il est dit ci-dessus.
>
> Par Ordre du Conseil, J. POTTS, D.C.C.[51]

Après cette dernière publication, il semble même que certains seigneurs, ainsi que des Acadiens déjà établis dans leurs seigneuries, soient venus à Québec pour aller accueillir les nouveaux colons, comme l'aurait fait le père Jacques Degeay, curé de L'Assomption[52]. Le père Degeay a été absent de L'Assomption entre le 14 septembre et le 4 octobre[53]. C'est également le cas de Pierre Hilaire LeBlanc

50 « At the Council Chamber in the Castle of St Louis in the City of Quebec on Monday the Eighth Day of September 1766 », dans *Procès-verbaux du Conseil de Québec, 1764-1775* [microforme], Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, Central Microfilm Unit, 1974.

51 *The Quebec Gazette* (1764-1823), *loc. cit.*

52 Normand Brouillette, Pierre Lanthier et Jocelyn Morneau, *op. cit.*, p. 179.

53 Christian Roy, *Histoire de l'Assomption*, L'Assomption, La Commission des fêtes du 250e, 1967, p. 142.

arrivé à Québec en juillet 1774 et qui était installé à Saint-Philippe ; il a fait le voyage jusqu'à Québec à l'été 1775, où il fut désigné le parrain de Marie-Angélique Robichaud, le 17 septembre 1775, à Notre-Dame-de-Québec.

Les Acadiens ont défriché de nouveaux territoires. Certains territoires ont agrandi des communautés déjà existantes, comme à Yamachiche. D'autres territoires défrichés sont devenus de nouvelles communautés, des *petites Cadies* nommées ainsi à l'époque, comme Saint-Jacques dans Lanaudière, Saint-Grégoire à Bécancour et L'Acadie à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dans la majorité des cas, les Acadiens ont été accueillis dans leur nouvelle communauté par le seigneur, le prêtre et quelques habitants et notables du village. Le seigneur, ou un délégué, faisait venir un arpenteur pour attribuer une terre à ses nouveaux colons. Comme l'a expliqué le pronotaire Christian Roy :

> Généralement, la date du procès-verbal d'arpentage précédait d'un temps plus ou moins long la date de concession d'un lot ; que la date de concession précédait la date du premier défrichement ; que la date du premier défrichement précédait d'au moins un an la mise en culture d'une petite partie de ce lot ; que les premières cultures furent faites « à la pioche » par ces pauvres Acadiens ; que la première habitation venait plus tard et que, en bien des cas, cette première habitation était la grange[54] !

Prenons par exemple la famille de Germain Landry et de Marguerite Benoit. Elle voyageait à bord de la goélette *Rainbow* qui est arrivée au port de Québec le 25 septembre 1766, en provenance de Boston. Leur fils Jean-Clément Landry, né vers mai 1765, a été baptisé le 14 octobre 1766, à Pointe-aux-Trembles (Montréal), à l'âge de 17 mois. Le mariage Landry-Benoit a été réhabilité le 2 novembre 1766 à L'Assomption. Puis, le 27 février 1768, Germain Landry a acheté une terre qui appartenait à Pierre Baudry. Le contrat a été notarié par Jean-Baptiste Daguilhe. Cette terre était située sur les rives de la rivière L'Assomption, dans la seigneurie

54 Christian Roy, *op. cit.*, p. 144.

de Saint-Sulpice. Le 11 octobre 1774, il a obtenu de la part des sulpiciens la concession de sa terre au ruisseau Saint-Georges, dans la seigneurie de Saint-Sulpice. Le contrat a été également notarié par Jean-Baptiste Daguilhe[55]. C'est donc sept ans après leur arrivée que la famille de Germain Landry et de Marguerite Benoit a reçu la concession de sa terre.

Conclusion

Cet article avait pour but de jeter un nouvel éclairage sur le nombre d'Acadiens ayant migré sur le territoire québécois entre 1755 et 1775, la façon dont ils sont venus et sur le contexte dans lequel ils ont été accueillis. Pour arriver à identifier ces Acadiens, nous avons créé une base de données en lisant les registres de catholicité pour la période mentionnée, nous l'avons augmentée en consultant le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal ainsi que les actes notariés qui se trouvent dans la banque de données *Parchemin*, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 de la Société de recherche historique Archiv-Histo. Nous sommes parvenus à identifier 1 935 réfugiés acadiens pour la période de 1755 à 1763. Pour 1764, nous avons identifié 68 Acadiens libérés des prisons de la Nouvelle-Angleterre qui se sont installés sur la Côte-du-Sud au Québec, après avoir remonté le fleuve Saint-Jean. Finalement, nous avons identifié 1 309 immigrants acadiens venus de Nouvelle-Angleterre, de France et de la Martinique entre 1765 et 1775. Ce qui fait un total de 3 312 Acadiens émigrés sur le territoire québécois entre 1755 et 1775. Selon l'étude de Stephen A. White, la population acadienne était de 14 143 en 1755. C'est dire qu'environ 23 % des Acadiens ont migré en Nouvelle-France et par la suite dans la *Province of Quebec*. Notre recherche a démontré que les Acadiens sont arrivés par bateau au port de Québec. Les grandes marches épiques des Acadiens appartiennent donc au monde légendaire, comme nous l'a expliqué Napoléon Bourassa en 1866.

55 « Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 », dans *Société de recherche historique Archiv-Histo*, [En ligne] https://www.archiv-histo.com/ (page consultée le 14 septembre 2015).

La plupart de ces Acadiens se regroupèrent ensemble et fondèrent des villages que l'on appelle des *petites Cadies*. Entre 1755 et 1775, six *petites Cadies* furent créées : Saint-Gervais en 1756, Saint-Grégoire à Bécancour en 1759, Saint-Jacques dans Lanaudière en 1759, Bonaventure en 1760, L'Acadie à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1764 ainsi que Carleton en 1766. La plupart de ces endroits célèbrent la fête nationale des Acadiens, le 15 août. Il y a toujours une réception organisée par l'Association acadienne de la région de Québec et par le Regroupement acadien Saguenay–Lac-St-Jean. À Saint-Grégoire (Bécancour) se tiennent les Retrouvailles acadiennes, organisées par la Société acadienne Port-Royal. Nous pouvons également célébrer la fierté acadienne pendant une semaine au Festival acadien de la Nouvelle-Acadie, à Saint-Liguori dans Lanaudière. Si vous n'avez qu'une fin de semaine, il y a les Fêtes patrimoniales de L'Acadie, dans le secteur du même nom à Saint-Jean-sur-Richelieu. À Montréal, c'est au Mouvement social Madelinot, arrondissement de Verdun, qu'on célèbre la culture acadienne. Tout au cours de l'année, des activités sont également organisées par le Musée acadien du Québec à Bonaventure. Enfin, selon deux études sur la génétique, 4,8 millions de Québécois ont des origines acadiennes. En effet, le mémoire de Josée Bergeron[56] a démontré que 74 % des Québécois et Québécoises d'origine canadienne-française ont au moins un ancêtre acadien. Ce nombre atteint même un taux de 78,5 %, selon la thèse de Claude Bhérer[57].

56 Josée Bergeron, « Migrations et contribution des Acadiens à la population québécoise », dans *Histoire Québec*, vol. 20, nº 1, 2014, p. 37. Josée Bergeron, *Contribution différentielle des ancêtres d'origine acadienne au bassin génétique des populations régionales du Québec*, mémoire de maîtrise présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval (à l'Université du Québec à Chicoutimi), novembre 2005, 103 p.

57 Claude Bhérer, *Ramifications génétiques et démographiques de l'effet fondateur québécois*, thèse de doctorat présentée à la Faculté de médecine, Université de Montréal, avril 2014, p. 76.